Artiste du mois

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PAGES D'HISTOIRE (IV)

cadre restreint de cet article, de citer deux passages qui montrent l'idée que se faisait le philanthrope zurichois de la société qu'il allait fonder: «J'estime et j'espère sincèrement que la Société centrale suisse de la Croix-Rouge sera bientôt suffisamment forte pour servir modestement, dans son secteur d'activité et dans un esprit de charité, tous les établissements qui s'occupent de la formation des infirmières. (...) Ainsi la Société centrale suisse de la Croix-Rouge doit établir dans l'ensemble de notre patrie un réseau de soins et de garde en faveur des malades.» Et comme tous ces efforts devaient servir en premier lieu à soulager les souffrances des démunis, Kempin invitait les intéressées à se réunir au mot d'ordre de «res sacra miser» (la misère est chose sacrée).

Le rendez-vous fut pris pour le 25 avril suivant, à Olten, où fut fondée la Société centrale suisse de la Croix-Rouge. L'article premier de ses statuts fixait d'abord le but général: «Améliorer les soins aux malades en temps de guerre comme de paix et les développer de son mieux». Suivaient sept alinéas où étaient spécifiées les activités à réaliser. Moynier, dans le numéro d'octobre 1882 du *Bulletin international du CICR* annonce la création de la «nouvelle société» et en 1906 notre direction d'alors, présidée par Edmund von Steiger, publia un numéro spécial du rapport annuel pour fêter le 25e anniversaire.

Conclusion

Ce rappel des faits et du contexte historique autour de la création de notre institution, nous amènerait tout naturellement à nous demander pourquoi notre historiographie a mis un accent si prononcé sur l'Association de 1866 et sur ses fondateurs, le conseiller fédéral Jakob Dubs et le général Guillaume Dufour et pourquoi Kempin fut victime de la «damnatio memoriae». L'analyse de ces partis pris pourrait faire l'objet d'un autre article. En attendant, relevons que faire l'histoire de la Croix-Rouge suisse revient à retracer le destin de deux sociétés distinctes: la première, en quinze ans, n'a fleuri qu'une fois, l'espace d'un matin; la seconde est devenue telle que nous la connaissons aujourd'hui. Vouloir unifier ces deux événements est contraire à l'histoire «telle qu'elle s'est réellement passée», et équivaut à cueillir des fruits sans vouloir reconnaître l'arbre qui les donne. □

ACTIO

N° 5 Mai 1987 96e année

Rédaction
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
N° de compte de chèques 30-877
Téléphone 031 667 111
Télex 911 102

Edition allemande:
Nelly Haldi

Edition française:
Bertrand Baumann

Coordination rédactionnelle
édition italienne:
Sylva Nova

Conception graphique: Winfried Herget

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370, Téléfax 01 242 34 89
Cantons de Vaud, Valais et Genève:
Presse Publicité SA
5, avenue Krieg
Case postale 258
CH-1211 Genève 17
Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.–
Etranger Fr. 38.–
Prix au numéro Fr. 4.–
Paraît dix fois par an,
avec deux numéros doubles
(janvier/février et juillet/août)

(Suite de la page 9)

pénalisation financière. L'Etat couvre pratiquement l'ensemble des dépenses résultant de l'accomplissement des mandats confiés à la CRS. Dans le domaine de l'assistance aux demandeurs d'asile par exemple, les frais d'assistance sont remboursés aux organisations d'entraide par la Confédération et les cantons. De même, en ce qui concerne la formation professionnelle et l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier, les cantons participent dans une large mesure aux dépenses de la CRS. Enfin, le grand nombre de donneurs volontaires permet même à la CRS d'être bénéficiaire dans le domaine de la transfusion sanguine. Il convient plutôt de parler d'une pénalisation d'ordre «idéologique» accompagnant l'exercice de ces tâches et qui peut poser des problèmes. Dans le domaine des demandeurs d'asile par exemple, il n'est pas aisé à la Croix-Rouge de rester neutre. Le fait que notre institution se soit abstenue de toute prise de position avant le scrutin populaire sur la révision de la loi sur l'asile n'a pas été bien compris par tous, bien que cette attitude découlât pleinement du respect des Principes de la Croix-Rouge. Des problèmes ont également surgi dans le domaine de la formation pour les professions soignantes. Il n'est pas toujours facile de faire la synthèse entre les exigences des hôpitaux publics, les conceptions des groupes professionnels concernés et la législation.

Les exemples mentionnés montrent toutefois que les problèmes peuvent être résolus, soit par des conventions partageant clairement les compétences, soit par des discussions approfondies, permettant aux diverses parties concernées de régler à temps les problèmes. L'essentiel est que l'Etat comme la Croix-Rouge restent conscients que leur tâche primordiale est de servir au mieux le citoyen et leur prochain. S'ils sont animés par cette conviction, les problèmes ne sont plus insolubles.

ARTISTE DU MOIS

Urs Otto

Le travail que l'on nous a confié, la création d'une affiche CR, s'est révélé intéressant, utile, mais aussi exigeant. Intéressant parce que nous savions que les travaux achevés n'iraient pas finir comme à l'ordinaire dans un quelconque classeur, mais seraient effectivement utilisés.

Lors de la réalisation de cette affiche, je fus frappé par l'étendue des activités de la CR et de ses services. Si on ne voulait pas en privilégier un aspect ou l'autre, cette diversité posait en soi des problèmes pour concevoir. Pour réunir tous les domaines d'action de la CR sous un unique thème, il fallait choisir une représentation dans la mesure du possible neutre et non spécifique. J'ai également renoncé à montrer trop de souffrance, de tristesse et de misère; au contraire, j'ai préféré que, de cette affiche, émane un sentiment positif et optimiste.

Comme le public identifie immédiatement l'emblème de la CR, qui évoque les différentes fonctions de cette institution, je me suis particulièrement intéressé à ce symbole cruciforme. J'ai découvert qu'en transformant légèrement deux bras de la croix, un nouveau symbole apparaissait et j'ai voulu relier ces deux messages – Croix-Rouge et cœur – dans un seul emblème. Après avoir essayé, mais sans résultat satisfaisant, diverses techniques de représentation comme le dessin ou le collage, j'optai pour la photographie.

Le slogan «de tout cœur» qui est associé à l'affiche renforce non seulement le pouvoir visuel de l'image mais également, la pertinence du message. Je suis naturellement très satisfait que mon affiche ait été imprimée et j'espère que l'Appel CR sera couronné de succès.

A propos de l'Affiche de l'Appel Croix-Rouge

De bon cœur

Pour créer une affiche illustrant le traditionnel Appel Croix-Rouge du mois de mai, la CRS s'est adressée à une classe d'élèves graphistes de l'Ecole d'Arts appliqués de St-Gall. Le projet retenu a été réalisé par Urs Otto (20 ans), qui nous a expliqué comment il avait conçu cette affiche.

Première place

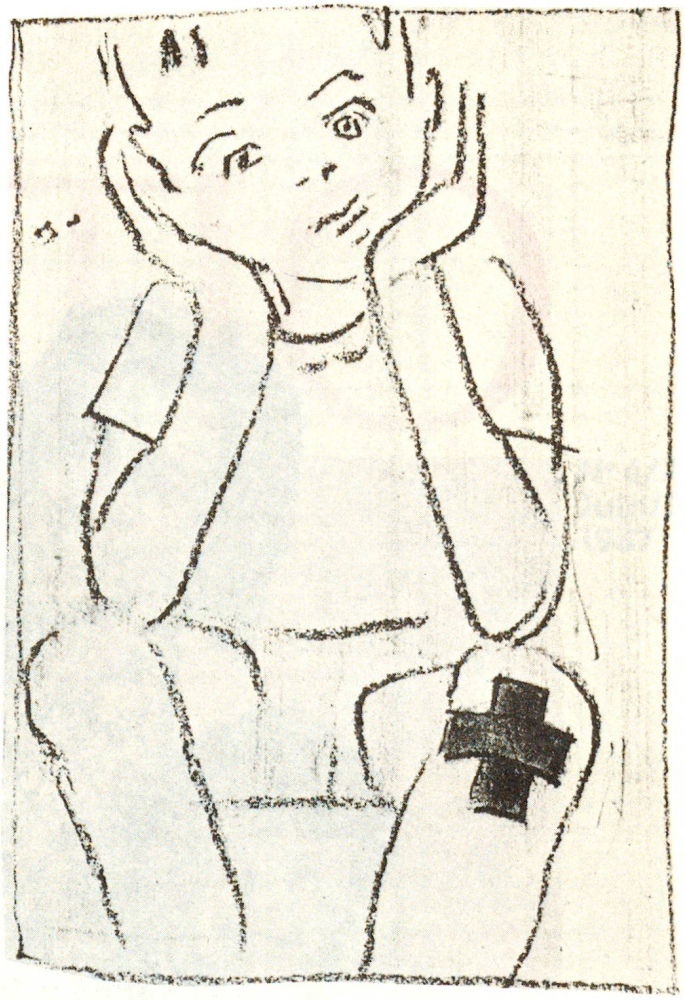

Au départ, l'objectif de notre travail était d'éveiller dans le public une certaine sympathie et de faire comprendre que l'aide donne un sens à la vie et apporte une certaine satisfaction personnelle. J'ai recherché qu'elles étaient les possibilités qui exprimeraient au mieux ces objectifs. L'utilisation symbolique d'une couverture de laine me parut particulièrement originale. C'est avec joie que j'ai appris que mon projet avait été choisi par le jury pour la 2e place. □

Marietta Schlegel